



Nos meilleurs vœux pour cette année apicole où je me vois confier la rubrique des travaux au rucher dans cette revue qui réunit tous les apiculteurs wallons depuis une année. Bravo pour les articles qui y ont été publiés, je ferai de mon mieux pour vous satisfaire durant cette année 2020.

Apicultrice depuis 1984 en compagnie de mon époux Charly, époque où nous suivions les cours d'apiculture à la section de Nivelles, notre rucher est situé aux frontières des provinces du Brabant Wallon, Brabant Flamand et Hainaut, en zone de culture et de vergers et bordé par le Bois du Strihoux, où fruitiers, merisiers, châtaigniers et tilleuls sont autant de ressources pour nos avettes.

A Rebecq, responsable de la section et du rucher école, je suis aussi impliquée à la Fédération apicole Belge (FAB-BBF) regroupant des fédérations ou Unions de Flandres, de Bruxelles et de Wallonie. Membre d'Apimondia et de Bee Life, la FAB-BBF, dialoguant avec l'AFSCA, les ministères fédéraux (SPF -Santé Publique et économie) et wallons, représente les apiculteurs belges aux niveaux européens, internationaux et nationaux comme durant la crise d'adultération des cires et le plan HealthyBee.

Avoir un minimum de 2 ruches dans votre rucher permet de comparer l'intensité du travail d'une ruche par rapport à l'autre, au trou de vol et sur le lange et en cas de problème, vous aurez toujours la possibilité de rémérer la colonie déficiente ou de créer un nucléi.

L'affiliation à une section vous permettra de discuter lors des réunions, de recevoir des conseils, de partager les connaissances et même d'y trouver de l'aide en cas de problèmes, de coups durs au sein d'une communauté d'apiculteurs solidaires. Les ruchers tampons peuvent aider à reconstituer des pertes, multifactorielles et souvent inexplicables. Le questionnaire Coloss (Enquête sur les pertes hivernales de colonies d'abeilles en Europe) rassemble les données des apiculteurs afin de comprendre les problèmes apicoles que tous nous essayons d'expliquer, d'élucider !

Etablir une fiche pour chaque ruche, c'est indispensable. Les notes vous permettront de se souvenir des travaux exécutés, de comprendre certaines erreurs, de reproduire les façons de faire qui vous conviennent. C'est durant l'hiver que ce travail administratif devra être préparé ainsi que la recherche d'information dans les livres nouvellement édités et les revues apicoles belges et autre



### **Les travaux du mois de janvier - février**

*Floraison en janvier : Noisetier – Hellébore*

*Floraison en février : perce-neige -aulne blanc -saule marsault -noisetier -coudrier -bruyère des rocailles*

### **Les abeilles sont les filles du soleil, de la lumière ...**

Ce n'est pas en fonction des saisons que la colonie se développe mais en fonction de la durée du jour. Vers le 15 janvier, le jour grapillant minute par minute, la reprise est assurée dans toute colonie saine.

En hiver, la colonie vit sur les réserves disponibles dans la ruche, resserrée pour éviter les déperditions, offrant ainsi un minimum de surface durant les grands froids. Normalement, aucun mâle n'y est présent et la ponte y est très réduite, voire inexistante.

Durant l'hiver les langes de plancher et les entrées pontées à 7 mm resteront en place, évitant froidure, courant d'air et intrusions perturbantes dans les ruches.

Les isolations de toiture resteront en place durant toute l'année, protégeant les colonies du froid ou des rayons solaires intenses.

Il est impératif de retirer les inserts des produits anti-varroas en ce début d'année, si ce n'est fait !

Les résistances des varroas sont dues aux contacts trop longs aux acaricides à des doses insuffisantes, qui ne sont plus mortelles pour les acariciens dans les ruches. En outre ces composés peuvent laisser des résidus dans la cire et le miel, car ils sont liposolubles. Ces cires ne seront pas refondues pour réutilisation dans les ruches, mais pour en faire des bougies, car contaminées par ces acaricides.

En ce début janvier, c'est le dernier moment pour traiter le varroa, présent sur les abeilles donc phorétique avant le développement du couvain. Les préparations pharmaceutiques type «Varromed» à base d'acide oxalique en vente chez votre pharmacien ou vétérinaire sont actuellement utilisées comme méthode biologique de traitement. L'application hivernale sera efficace par 5 ou 6°, en versant 5 ml de liquide tiédi par ruelle occupée, toutes les abeilles étant présentes dans la ruche.

On soupèsera les ruches avec un peson pour évaluer la quantité de nourriture encore présente. Avoir des ruches standardisées dont on connaît la tare facilite cette évaluation.

Les visites de surveillance au rucher sont indispensables durant toute la période hivernale, car tout dérangement augmente le stress des abeilles, toute infiltration, courants d'air, humidité, bruits ou frottements peuvent perturber la colonie, et augmenter la prise de nourriture. Dans les ruchettes 6 cadres polystyrène type « Stehr » ou « mini+ » accolées les unes aux autres s'il y en a plusieurs, les abeilles passent très bien l'hiver. Une plaque d'isolant bien débordante posée sur les toitures et lestée d'un pavé lourd empêche le froid et les infiltrations.

Vérifier les trous de vol surtout s'il neige. L'air peut passer au travers de la neige, mais attention en cas de dégel le jour et gel la nuit, la glace peut bloquer l'entrée et empêcher l'aération.

Les ruches ne pourront être déplacées par grand froid, toujours pour ne pas disloquer la grappe. Si des ruches doivent être déplacées dans un même rucher, cela peut être fait après un temps de réclusion important, et dès que les températures atteignent 5 ou 6°, mais avant les sorties à 8°. Les abeilles feront un vol d'orientation dès que les sorties seront possibles.

En ce début d'année nos observations peuvent se faire sans déranger les abeilles à différents niveaux :

Si on toque la ruche brièvement, les abeilles vous répondront : un bruit court, la reine est là ! Tout va bien ! En revanche, si la réponse est plaintive, la colonie a un problème ! Il faudra y jeter un coup d'œil rapide aussitôt que possible, suivant la météo.

Le linge, placé sous la ruche durant tout l'hiver, se lit comme une page d'un livre : position de la grappe d'abeilles, nombre de ruelles occupées, chute naturelle de varroas, rentrée de pollen, première production de miroir de cire.

Un nettoyage régulier des langes, tous les 10 à 15 jours, est indispensable pour pouvoir « lire » ces informations précieuses, aucune « lecture » ne pourra se faire si trop de déchets sont présents sur le linge.

Les comptages de varroas assurés durant toute l'année permettront de repérer les ruches les plus infectées écartées du plan d'élevage. Les colonies les moins atteintes seront sélectionnées pour leurs propriétés « nettoyeuses » et leurs larves et mâles seront utilisées pour l'élevage au printemps.

En général, la grappe resserrée est située à l'avant de la ruche vers le trou de vol et le nombre de ruelles occupées peut déjà présumer de la force de la colonie. Les plus fortes devront être bien observées durant les semaines à venir car susceptible de développer hâtivement un couvain important. Soyons attentifs, ce sont elles qui pourront rapidement manquer de provision, et même mourir de faim. Suppléer le nourrissage par une dalle de candi permet à l'apiculteur d'éviter ce type « d'accident » mais doit être poursuivi jusqu'aux premières rentrées importantes.



**Dès que la température atteint 8°**

les abeilles vont sortir de la ruche pour effectuer leur vol de propreté, après un confinement parfois de plusieurs semaines. Gare au linge fraîchement lavé séchant au jardin, et aux carrosseries de voitures, le tout sera maculé de tâches brunâtres.

Ensuite aux heures les plus clémentes de la journée, l'effervescence règnera au trou de vol. Les butineuses approvisionneront la colonie en pollen, matière protéique qui relance la ponte de la reine : tout va bien, la colonie se prépare à l'élevage et ce dès que les jours allongent en janvier et février, même si la température est encore basse certains autres jours.

Si des abeilles mortes avec la langue tirée sont éjectées de la ruche, les provisions de nourriture sont manquantes, il faut intervenir immédiatement en leur administrant du sirop tiédi, non pas dans un nourrisseur, trop froid et trop éloigné de la grappe, mais en biberonnant la colonie ! Un bocal de verre avec couvercle métallique percé d'un seul trou leur permettra de prélever la goutte au trou de nourrissage dans le couvre-cadre. Pas 2 trous sinon le sirop coulerait au travers de la ruche !

Si on observe des sorties de cadavre de nymphes au trou de vol après quelques jours de temps clément, cela peut être le résultat d'une chute de température nocturne.

La reine a pondu sur les bords extérieurs de la grappe disloquée et les abeilles nourrices élèvent ces nymphes, qui seront abandonnées par resserrement de la grappe lors d'une nuit froide. Ces larves seront évacuées dès la remontée de température.



Le développement de la colonie sera fonction de la quantité et de la qualité du pollen récolté ou resté dans la ruche, mais couvert par les abeilles. Le pollen laissé durant l'hiver hors de la grappe va moisir, se couvrir d'une pellicule blanche et sera impropre à la consommation des abeilles. Ces cadres devront être éliminés ! S'il y a carence en pollen dans la ruche, aucun élevage n'est possible ! Pour pallier un manque de matière protéinique, on peut malaxer avec du miel ou le candi 10 à 20 % de pollen de votre récolte d'été conservé au congélateur, ce pâton souple, non dur sera déposé sur le sommet des cadres. Il existe aussi des succédanés de pollen qui peuvent le remplacer comme la levure de bière.

### **Attention à l'état sanitaire de la colonie**

Si des taches brunâtres apparaissent en nombre sur la planche d'envol, c'est un signe de dysenterie. Parfois des abeilles tombent, ailes en croix, à l'avant de la ruche. Ces 2 problèmes peuvent être dû à l'humidité dans la ruche et à la nosérose, cette dernière maladie disparaissant bien souvent lors des apports importants de pollen.

Si l'on détecte à cette période la présence de faux-bourdon, la ruche pourrait être bourdonneuse.

A noter et à vérifier à la première visite !

**Glissez votre main sous le chapiteau**, sous l'isolant, vous sentirez la chaleur de ce couvain débutant. Les colonies les plus fortes débutent un élevage important si le temps est clément.

Les abreuvoirs seront placés au soleil près du rucher, l'eau y sera renouvelée souvent, l'eau est nécessaire pour l'élevage afin confectionner la bouillie larvaire, mélange de nourriture hivernale et de pollen conservé ou apporté fraîchement dans la ruche.

Les besoins en pollen sont importants au démarrage printanier, alors que la nourriture (sirop ou miel) est présente dans la ruche. Le climat de ce début d'année limite le butinage des abeilles dans une zone proche du rucher – à maximum 500 m.

Cet environnement doit être pourvu en plantes mellifères comme les noisetiers, saules Marsault ou saule des vanniers ... Il faut bien connaître la flore et les dates de miellée de sa région !

***Car il faut élever pour la miellée et non sur la miellée !***

**Une stimulation de fin d'hiver**, 40 jours avant la miellée sera toujours faite en candi, le sirop liquide étant lui trop stimulant ! Quand le temps le permet, on peut aussi gratter un cadre de nourriture en rive du couvain.

Dans la Hesbaye où la miellée de printemps se fait environ du 20 avril (merisiers -groseilliers) au 15 mai (fin des pommiers), la ponte sera stimulée à partir de la mi-février car les abeilles pondues entre le 10 mars et le 15 avril seront les butineuses du printemps. Ces dates seront à adapter à votre région !

Poser sur le dessus des cadres ou au trou de nourrissage 500gr de pâte du commerce à renouveler, Candi ou Candi "maison" (3kg sucre impalpable + 1 kg miel défigé pétrir jusqu'à non collant aux mains +10% eau si nécessaire) ou placer un pot de miel solide de votre dernière récolte. Ne jamais nourrir avec un miel étranger, susceptible de contenir des spores de loques, très contagieuses pour le couvain des abeilles. On observera les rentrées de pollen et si les ruches sont équipées d'un cadre témoin à l'arrière de la ruche, on regardera si celui-ci se vide de la nourriture qui le garnit.

Un des premiers travaux à effectuer au rucher, en cette fin d'hiver sans même déranger les abeilles est le nettoyage des plateaux. Un plancher propre viendra remplacer celui de la ruche, travail à effectuer rapidement en équipe pour bousculer le moins possible la colonie.

Dans un rucher standardisé, le travail est facile. Le plateau sale sera gratté, lavé dans une solution désinfectante (eau javellisée) ou passé au chalumeau s'il est en bois, séché. Ensuite ce plateau sain remplacera celui de la seconde ruche et ainsi de suite...



## **Les travaux d'entretien du matériel**

sera poursuivi durant cette trêve hivernale. Les ruches seront vérifiées, les corps en réserve retraités, désinfectés à la flamme, grilles à reines et couvres-cadres nettoyés. Si le matériel est en plastic type « Nicot », un grattage, puis un bain froid de 2 à 3 jours avec de la lessive St Marc (1 boîte de 1 kg dans une cuve d'eau de 60 L) suivi d'un jet au Karcher viendront à rendre ce matériel nickel.

Les hausses seront entretenues par grattage de la propolis, et passage à la flamme si en bois. 3 ou 4 des 9 cadres seront fondus pour pouvoir étirer des nouvelles feuilles de cire. La cire d'opercule et ces cadres de cire des hausses qui n'ont subi aucun traitement médicamenteux sont passés à la fondeuse à vapeur durant l'hiver ou en août, après la récolte du miel, mis au céIFICATEUR solaire qui a bien fonctionné « grâce » au réchauffement climatique !

Plus de 30 % des cadres des hausses et du corps sont renouvelées chaque année dans la ruche, pour respecter le besoin des jeunes abeilles de placer la cire produite par leurs glandes cirières, pour améliorer l'aspect sanitaire des ruches, limitant ainsi l'essaimage.

Cette cire réchauffée sera purifiée simplement par filtration au travers d'une maille fine (10 cm de bas nylon lavé et noué) puis mise à refroidir le plus lentement possible à 20 °, au calme absolu ! Les fins déchets vont se concentrer au pied du pain de cire et seront grattés manuellement pour les évacuer.

En février et mars, le gaufrier sera mis à disposition des élèves et des membres dans l'atelier cire de notre union. Les cadres, désinfectés à la vapeur, sont grattés, retendus et regarnis, chacun apprend ou enseigne ainsi l'art de garnir les cadres avant de se retrouver au rucher durant la saison toute proche.

La lecture occupera nos longues soirées d'hiver, notre revue et les livres apicoles nous permettront d'approfondir les techniques utilisées, de réfléchir et d'évoluer dans notre façon de gérer nos colonies. Les plantations des plantes mellifères pourront être poursuivies par temps doux.

## **Quels sont nos obligations ?**

L'A.R. du 16/01/2006 oblige les apiculteurs de s'enregistrer auprès de l'AFSCA, sans aucune contribution, s'ils détiennent un maximum de 24 ruches (groupe d'abeilles muni d'une reine, d'environ 15.000 individus ou 1,5 kg) et de tenir un registre des entrants dans la ruche (Sirops, candi, cire du commerce, médicaments, chacun étant identifié par son N° de lot)

Les fiches remplies au rucher, mémoire des observations et de la gestion de chacune des ruches, seront conservées avec ce registre durant une période de 5 ans, pour la traçabilité des produits donnés ou vendus par l'apiculteur.

Les documents concernant cet enregistrement et le registre sont à disposition dans le guide de bonnes pratiques apicoles sur le site [https://urw.be/images/PDF/gdbp-franc\\_br.pdf](https://urw.be/images/PDF/gdbp-franc_br.pdf) et sur le site de l'AFSCA <http://www.afsca.be/professionnels/agrements/demande/> et sont à renvoyer à l'Unité locale de contrôle (ULC) de votre région

Nous nous retrouverons dans 2 mois à une période cruciale pour nos abeilles, la miellée de printemps, le développement des colonies, l'essaimage ... un moment exaltant pour l'apiculteur !